



Fonction Publique

# Rapport « CAP 2022 » La grande casse pour 30 milliards d'€ !

Le rapport CAP 2022 est le fil rouge de l'ardeur du gouvernement à vouloir casser la Fonction publique et les services publics pour une « Transformation publique » mode ultra libéral. Il a déjà trouvé sa déclinaison dans plusieurs administrations, au travers de nombre d'annonces ministérielles.

Ses 22 préconisations ont un seul but : baisser la dépense publique en créant « une administration plus agile, plus adaptable » « débarrassée de nombre de ses missions, ressources humaines allégées. 30 milliards d'euros d'économies sont attendues. Le numérique est avancé comme le moyen de « proposer un service public augmenté ». Augmenté de quoi ? De missions abandonnées et de suppressions d'emplois ? Le rapport CAP 2022 préconise que l'État comme les collectivités et l'hospitalier délèguent à d'autres la mise en oeuvre des services publics : « l'externalisation a toujours constitué l'une des manières de réaliser le service public » est-il affirmé.

## Une nouvelle GHR sur fonds de flexibilité des ressources humaines et de rémunération au mérite.

Les « Managers », qui doivent être issus du public comme du privé (il faut « ouvrir les emplois de cadres dirigeants de l'État et des collectivités territoriales à des talents venant du privé »), doivent bénéficier d'une « plus grande souplesse, adaptabilité et agilité ». A cette fin, il faut « assouplir le statut pour offrir la possibilité d'évolutions différenciées, notamment des rémunérations, entre les trois fonctions publiques ».

Le rapport préconise de « ne plus recourir à des mesures générales de revalorisation salariale (point d'indice notamment) ». Et de suggérer « l'utilisation systématique de la part variable de la rémunération ! Travailler plus pour gagner moins en somme.

**Fin du statut et du recrutement par concours :** il faut aussi « élargir le recours au contrat de droit privé comme voie normale d'accès à certaines fonctions du service public ». Et de « préconiser le contrat de droit privé et non de droit public » !

**Pour une flexibilité des ressources humaines,** le rapport conseille « de supprimer les CAP mobilité et promotions actuelles ». Carrément. Les « managers » auront les mains libres.

## La liquidation des missions de service public

Le rapport CAP 22 préconise une « revue des missions » systématique, « qui doit porter sur l'ensemble des niveaux de l'État, des services déconcentrés jusqu'aux administrations centrales ».

**But : supprimer nombre de missions exercées aujourd'hui par l'État et procéder à des externalisations/privatisations de missions.** Le rapport propose de « confier au secteur privé une partie des tâches réalisées aujourd'hui par l'administration ».

Pour Solidaires, la Fonction publique et les services publics sont un élément fondamental de cohésion sociale et de redistribution des richesses. La réduction de la voilure des services publics ne peut que creuser les fractures sociales qui mettent à mal notre société. La fonction publique est directement attaquée.

Et, pour Solidaires une Fonction publique qui oeuvre aux missions de service public de façon impartiale et égale pour tous dans l'intérêt général est essentielle, ce que seul le statut général de la Fonction publique garantit.